

A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en FRANCE, depuis le mois dernier.*

I. **O**N ne peut rien annoncer de plus ce mois-ci sur les affaires des Parlemens du Royaume, qui occupent les esprits depuis tant de tems, que ce qui en a été rapporté dans notre Journal du mois passé; c'est à-dire, qu'on ne voit pas plus qu'alors quand elles seront portées vers leur fin, parce qu'on ne voit nulle apparence du retour de celui de *Paris* à ses fonctions, à cause de ses principes toujours opposés aux volontés du Roi, qui ne varient point, & dont la Chambre Royale, qui lui est substituée, remplit à présent les devoirs, suivant l'ordre & les réglemens qui lui ont été prescrits : Mais cette Chambre ne vuide que peu d'affaires. Il en est de même du Châtelet, qui s'est rassemblé le 15. Janvier, conformément à son Arrêté du 29. Décembre. La juridiction des Consuls-Juges tient une pareille conduite; de sorte que les affaires languissant sans cesse, ceux qu'elles touchent en souffrent beaucoup, les uns dans leurs biens, les autres dans leurs personnes. Ce qui en résulte n'est autre chose, que tous les Tribunaux ont de la peine à reconnoître l'autorité de la Chambre Royale. On devoit donc s'attendre à voir enfin un coup frappé de l'Autorité législative plus rude que tous ceux qui en sont tombés jufques-ici. Mais sans rien craindre, semble-t-il, d'un tel événement, les divers Parlemens du Royaume (on en doit toujours excepter quelques-uns) continuent la